

## Les immatriculations mensuelles de véhicules neufs en Pays de la Loire

### Septembre 2022 : à l'initiative des ménages, les ventes de voitures frémissent

En septembre 2022, 12 100 véhicules routiers neufs ont été immatriculés dans les Pays de la Loire, en recul de 1,4 % par rapport à septembre 2021. Il s'agit du seizième repli consécutif. Cette série de baisses, liée aux difficultés d'approvisionnement des constructeurs automobiles, égale en durée celle de 2012/2013 qui était la plus longue des trente dernières années. En cumul annuel, les achats de véhicules neufs ont diminué de 13 % par rapport à la période d'octobre 2020 à septembre 2021.

Les achats de voitures particulières et commerciales ont représenté 60 % des immatriculations du mois de septembre. Ils se sont accrus de 7,8 % par rapport à septembre 2021, confirmant la hausse de 2,0 % du mois précédent qui mettait un terme à quatorze diminutions d'affilée. L'éclaircie est liée au rebond des ventes auprès des personnes physiques. La diversification énergétique du parc automobile s'est poursuivie avec la croissance des ventes de voitures fonctionnant à l'électricité.

Deuxième marché par le nombre de transactions, le segment des camionnettes a reculé de 18 % en septembre. Sur un an, ses ventes ont chuté de 25 %. Le ralentissement économique et le prix élevé du gazole amènent les entreprises à différer le renouvellement de leur parc.

#### Immatriculations de véhicules neufs dans les Pays de la Loire – Septembre 2022

	Loire- Atlantique	Maine- et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
<b>Voiture particulière et commerciale</b>	2 819	1 479	470	1 016	1 477	7 261
<b>Cyclomoteur</b>	282	145	41	63	234	765
<b>Motocyclette</b>	233	129	48	95	117	622
<b>Tricycle et quadricycle à moteur</b>	75	23	12	34	42	186
<b>Remorque légère et caravane</b>	177	88	39	85	112	501
<b>Camping-car</b>	57	18	6	13	43	137
<b>Autobus et autocar</b>	9	1	-	-	8	18
<b>Utilitaire dérivé de voiture (UDVP)</b>	163	53	28	20	47	311
<b>Camionnette</b>	559	343	112	144	337	1 495
<b>Camion</b>	28	11	8	13	20	80
<b>Tracteur routier</b>	52	40	21	32	30	175
<b>Remorque lourde</b>	6	4	4	4	4	22
<b>VASP (hors UDVP et camping-car)</b>	38	2	3	14	17	74
<b>Tracteur agricole</b>	92	108	71	69	113	453
<b>Ensemble</b>	4 590	2 444	863	1 602	2 601	12 100

Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers (cf. définition des catégories de véhicules en dernière page)

*Note au lecteur - Ce quatre pages, portant sur les immatriculations mensuelles départementales de véhicules neufs, est mis à jour aux alentours du 15 de chaque mois. Il exploite les données envoyées mensuellement par le service de la donnée et des études statistiques (SDES) aux directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).*

## 1 – Les immatriculations neuves de voitures particulières et commerciales

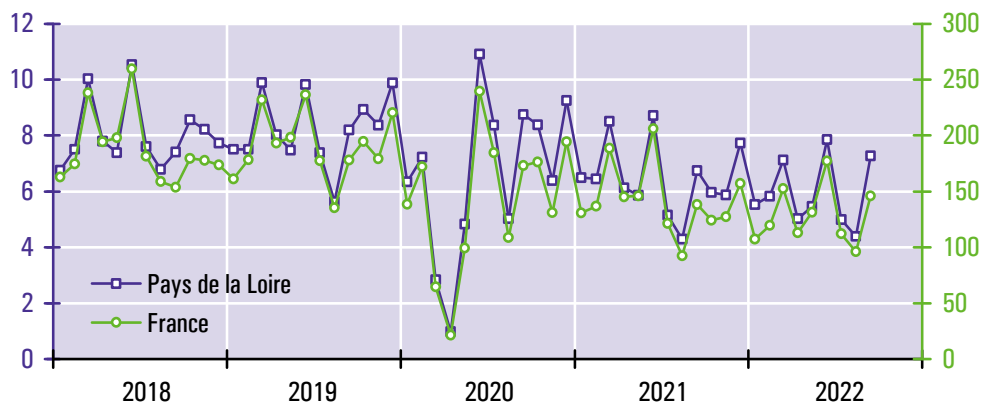
En septembre 2022, 7 261 voitures particulières et commerciales neuves ont été immatriculées dans les Pays de la Loire, soit une hausse de 7,8 % par rapport à septembre 2021, supérieure à celle observée en France (+ 5,5 %). Les ventes demeurent néanmoins en deçà des niveaux observés avant la crise sanitaire. Elles sont en baisse de 2 % par rapport à septembre 2018 et de 11 % par rapport à septembre 2019.

En septembre, à l’instar des trois mois précédents, le marché a été soutenu par les personnes physiques (ménages et entreprises individuelles) dont les achats de voitures neuves ont bondi de 15 % par rapport à septembre 2021. Après douze replis successifs, les acquisitions d’automobiles par les personnes morales (État, collectivités territoriales, établissements publics, sociétés, associations, ...) ont certes progressé (+ 0,9 %), mais nettement moins que celles des personnes physiques.

En cumul annuel, les immatriculations de voitures neuves ont fortement diminué par rapport à la période d’octobre 2020 à septembre 2021 (- 11 % dans la région et - 13 % dans l’Hexagone). Ces reculs s’expliquent principalement par la pénurie mondiale des intrants de l’industrie automobile (puces électroniques, aluminium, acier, ...) qui ralentit la cadence des chaînes de montage.

Dans ce marché en récession, le développement des modèles électriques s’est poursuivi. En septembre, ils ont représenté 16 % des ventes de voitures, contre 12 % un an auparavant. Le recul du gazole et de l’essence est favorisé par le prix élevé des énergies fossiles.

Immatriculations mensuelles de voitures particulières et commerciales neuves (en milliers de véhicules)



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Structure des immatriculations de voitures particulières et commerciales neuves dans les Pays de la Loire

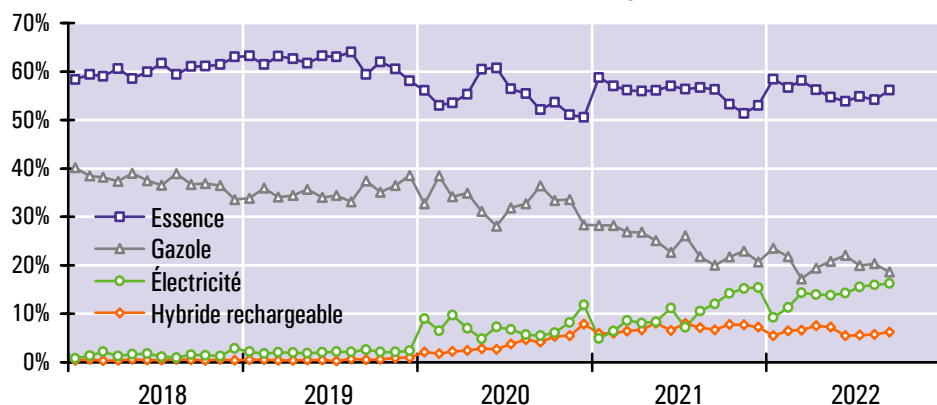
	Septembre 2022			Octobre 2021 à sept. 2022		
	Nombre	Structure	Évolution <sup>1</sup>	Nombre	Structure	Évolution <sup>2</sup>
<b>Loire-Atlantique (44)</b>	2 819	39 %	+ 7 %	28 116	39 %	- 13 %
<b>Maine-et-Loire (49)</b>	1 479	20 %	+ 4 %	14 766	20 %	- 10 %
<b>Mayenne (53)</b>	470	6 %	+ 22 %	4 654	6 %	- 11 %
<b>Sarthe (72)</b>	1 016	14 %	+ 4 %	10 304	14 %	- 15 %
<b>Vendée (85)</b>	1 477	20 %	+ 12 %	15 176	21 %	- 6 %
<b>Essence</b>	4 075	56 %	+ 7 %	40 187	55 %	- 12 %
<b>Gazole</b>	1 355	19 %	+ 0,4 %	15 137	21 %	- 32 %
<b>Électricité</b>	1 181	16 %	+ 45 %	10 366	14 %	+ 44 %
<b>Hybride rechargeable</b>	451	6 %	- 1 %	4 834	7 %	- 12 %
<b>Autres motorisations</b>	199	3 %	- 39 %	2 492	3 %	+ 31 %
<b>Personnes morales</b>	3 575	49 %	+ 1 %	36 087	49 %	- 15 %
<b>Personnes physiques</b>	3 686	51 %	+ 15 %	36 929	51 %	- 8 %
<b>Ensemble</b>	7 261	100 %	+ 8 %	73 016	100 %	- 11 %

<sup>1</sup> Évolution entre les immatriculations de septembre 2022 et celles de septembre 2021

<sup>2</sup> Évolution entre les immatriculations des douze derniers mois et celles des mêmes mois un an auparavant

Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Structure selon la source d’énergie des immatriculations de voitures particulières et commerciales neuves dans les Pays de la Loire

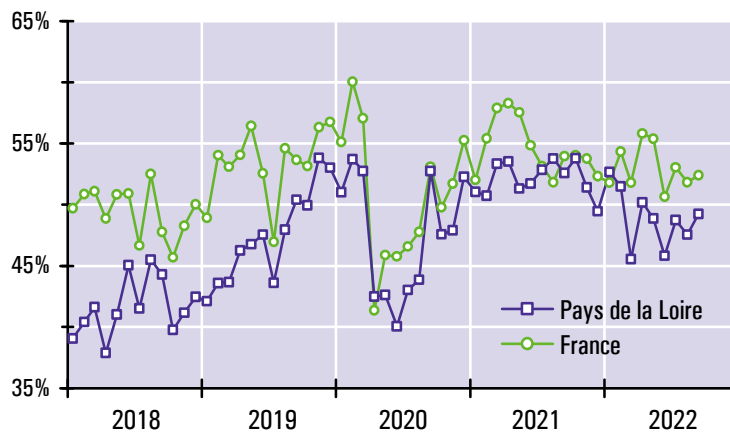


Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

La hausse de la part des voitures particulières et commerciales neuves achetées par les personnes morales est une tendance de fond du marché automobile, liée à la dissociation croissante entre propriété et usage de la voiture, marquée notamment par le succès des formules de location (LOA, LDD, ...).

Ce phénomène a marqué une pause depuis le début de la crise sanitaire. Ainsi, les personnes morales sont de nouveau minoritaires dans les immatriculations de voitures. Après avoir réduit leurs flottes pendant la pandémie, les loueurs de voitures n'arrivent pas à les reconstituer dans le contexte de paralysie des usines automobiles.

### Part des voitures particulières et commerciales neuves achetées par les personnes morales



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

## 2 – Les immatriculations neuves des autres catégories de véhicules

En dehors des voitures particulières et commerciales (VPC), les statistiques d'immatriculations distinguent treize genres de véhicules qui ont été regroupés ici en trois ensembles (cf. graphiques ci-contre).

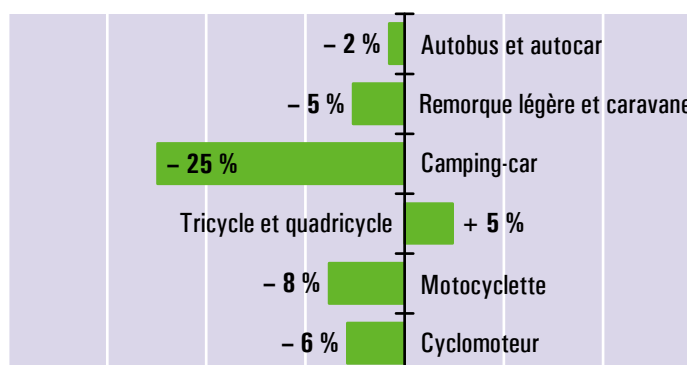
Sur le marché des véhicules conçus pour le transport de personnes, les ventes de septembre ont diminué de 11 % par rapport au même mois de 2021. Ce recul est le dixième d'affilée. En cumul annuel, l'évolution des immatriculations est négative (-7,6 %). Le recul le plus marqué est celui des camping-cars (-25 %) ; en raison de la pénurie de châssis et de puces, les constructeurs n'arrivent pas à satisfaire une demande record liée aux envies d'évasion consécutives aux épisodes de confinement.

Les immatriculations de véhicules destinés aux transports de marchandises ont chuté de 16 % par rapport à septembre 2021. 72 % d'entre-elles sont des camionnettes. La baisse des ventes observée lors des douze derniers mois (-22 %) a principalement concerné les camions (-34 %) et les camionnettes (-25 %). Elle est due en partie à la détérioration de la trésorerie des transporteurs, liée à la crise énergétique.

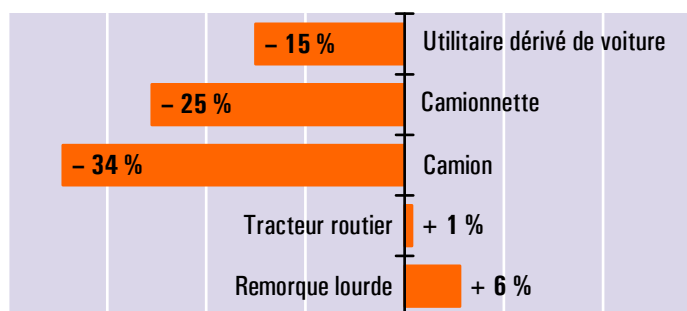
Les ventes de tracteurs agricoles ont diminué pour le sixième mois de suite (-0,9 % par rapport à septembre 2021) et de 4,6 % en cumul annuel. Dans des volumes six fois plus faibles, le segment des VASP (hors utilitaires dérivés de voitures particulières et camping-cars) est en recul de 19 % en année glissante.

### Évolution en année glissante \* des immatriculations de véhicules neufs (hors VPC) dans les Pays de la Loire

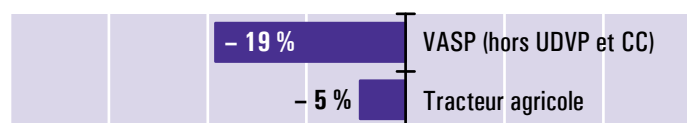
#### Véhicules de transports de personnes



#### Véhicules de transports de marchandises



#### Véhicules spéciaux



\* Évolution entre les immatriculations des douze derniers mois connus (octobre 2021 à septembre 2022) et celles des mêmes mois un an auparavant (oct. 2020 à sept. 2021)

Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

## Annexes

### Pour en savoir plus

- Sur les immatriculations nationales de véhicules routiers : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/parc-et-immatriculations-des-vehicules-routiers>
- Sur le bonus écologique ainsi que sur les consommations d'énergie, les rejets de CO<sub>2</sub> et de polluants réglementés des véhicules neufs : <https://www.carlabelling.ademe.fr>

### Le champ couvert par le RSVéRo (répertoire statistique des véhicules routiers)

Le RSVéRo est un dispositif du service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique. Il recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français à partir des informations provenant du système d'immatriculation des véhicules (SIV) et transmises par le ministère de l'Intérieur (agence nationale des titres sécurisés). Les données présentées ici ne comprennent pas les véhicules en transit temporaire (TT), importés en transit (IT), immatriculés en W (prototypes en cours d'études ou d'essais techniques) ou en WW (certificats provisoires en attente de formalités). Elles incluent en revanche les véhicules dits de démonstration, immatriculés par les concessionnaires dans le cadre d'opérations de présentation et d'essai auprès de leur clientèle, qui représentent environ 10 % de l'ensemble des immatriculations neuves.

### Les différentes catégories de véhicules du RSVéRo

#### Voiture particulière et commerciale

Véhicule routier automobile, autre qu'un deux-roues à moteur ou une voiturette, destiné au transport de voyageurs et conçu pour un nombre de places assises égal au maximum à neuf (y compris celle du conducteur).

#### Tricycle et quadricycle à moteur

Véhicule de plus de deux roues (scooter à trois roues, quad, buggy, voiturette, ...) pourvu d'un moteur d'une cylindrée supérieure à 50 cm<sup>3</sup> et qui peut rouler plus vite que 50 km/h.

#### Motocyclette

Véhicule à deux roues doté d'un moteur de cylindrée d'au moins 50 cm<sup>3</sup> et de vitesse supérieure à 50 km/h.

#### Cyclomoteur

Véhicule à moteur, muni de deux ou trois roues, de cylindrée inférieure à 50 cm<sup>3</sup> et dont la vitesse ne peut excéder 50 km/h.

#### Camping-car (ou autocaravane)

Véhicule autotracté, appartenant à la catégorie des VASP, conçu pour servir de logement et dont le compartiment arrière habitable comprend les équipements inamovibles suivants : sièges, table, couchettes, coin cuisine et espaces de rangement.

#### Remorque légère et caravane

Remorques dont le poids total autorisé en charge est compris entre 500 kg et 6 tonnes, pouvant être tractées avec un permis B pour celles pesant moins de 750 kg.

#### Remorque routière (ou remorque lourde)

Véhicule routier d'au moins six tonnes de poids total autorisé en charge conçu pour le transport de marchandises.

#### Autobus et autocar

Véhicules pour le transport en commun de personnes, d'au moins dix places assises, y compris le conducteur (les véhicules de moins de dix places sont classés parmi les voitures particulières et commerciales). Les autobus sont destinés principalement au transport urbain ; ils comportent des places assises et debout. Les autocars sont utilisés en transport collectif routier ou touristique, avec des places assises uniquement.

#### Utilitaire dérivé de voiture particulière

Automobile, appartenant à la catégorie des VASP, dont la banquette arrière et les points d'ancrage de ceinture ont été retirés afin d'avoir une plus grande capacité de transport.

#### Camionnette

Véhicule routier rigide automobile conçu exclusivement ou principalement pour le transport de marchandises<sup>1</sup>, et dont le poids total autorisé en charge est inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

#### Camion

Véhicule routier rigide automobile conçu exclusivement ou principalement pour le transport de marchandises, et dont le poids total autorisé en charge excède 3,5 tonnes.

#### Tracteur routier

Véhicule routier à moteur conçu exclusivement ou principalement pour le remorquage d'autres véhicules routiers non automobiles (essentiellement des semi-remorques).

#### Véhicule automoteur spécialisé (VASP)

Véhicule à moteur destiné à des usages complémentaires au transport (engin de travaux publics, ambulance, véhicule de pompiers, benne à ordures ménagères, fourgon funéraire, dépanneuse, food-truck, petit engin de maintenance de voirie, ...).

#### Tracteur agricole

Véhicule automoteur, dont la vitesse ne peut excéder 40 km/h, conçu pour tirer ou actionner tout matériel normalement destiné à des travaux agricoles ou forestiers.

<sup>1</sup> Cette définition réglementaire est très éloignée de la réalité des faits. Dans la pratique, les camionnettes utilisées en transport public de marchandises ne représentent que 1 % des véhicules utilitaires légers en circulation sur le territoire national. L'essentiel du parc de camionnettes est la propriété de particuliers, d'administrations ou d'entreprises sans rapport avec le transport (secteurs de la construction, du commerce, de l'agriculture, ...).

### Les immatriculations de véhicules neufs en Pays de la Loire

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Service connaissance des territoires et évaluation

5 rue Françoise Giroud  
CS 16326  
44263 Nantes Cedex 2  
Tél. 02 72 74 73 00

Directrice de la publication :  
Anne Beauval

ISSN : 2109-0025  
© DREAL 2022